

Projet ICAT NIGER

**Soutiens et appuis reçus au Niger à
travers le financement climatique**



CITEPA

ghg management
institute



ICAT Initiative for
Climate Action
Transparency

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

Principaux résultats et enseignement tirés du projet ICAT au Niger

Deliverable I.2

AUTHORS

Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD)

Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA)

Août 2023

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of Niger. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of Niger and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of the Niger.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, the Children's Investment Fund Foundation and the ClimateWorks Foundation.

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AP	Accord de Paris
BAD	Banque Africaine de Développement
BAGRI	Banque Agricole du Niger
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BTR	Biennal Transparency Report
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
Citepa	Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique
CN	Communication Nationale
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FVC	Fonds Vert pour le Climat
GACMO	Greenhouse Gas Abatement Cost Model
GES	Gaz à Effet de Serre
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
ICAT	Initiative for Climate Action for Transparency
IGES	Inventaire des Gaz à Effet de Serre
ME/LCD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification
MNV	Mesure Notification Vérification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
QCN	Quatrième Communication Nationale
RBA	Rapport Biennal Actualisé
SE/CNEDD	Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
SCN	Seconde Communication Nationale
SNI-GES	Système National d'Inventaire des émissions de GES
SN-MNV	Système National de Mesure, Notification et Vérification

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
LISTE DES TABLEAUX	i
INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET ICAT NIGER	4
1.1. Contexte et justification	4
1.2. Résultats attendus du projet	5
1.3. Objectifs et périmètre du projet	5
1.1.1. Objectif 1 : Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie	5
1.1.2. Objectif 2 : Appuyer la mise en œuvre et le renforcement de la CDN	5
1.1.3. Objectif 3 : Commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux liées aux actions d'atténuation retenues dans le cadre de la CDN	6
1.1.4. Objectif 4 : Partager les connaissances et leçons apprises	6
PARTIE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
2.1. Phase préparatoire	7
2.1.1. Réunions de cadrage	7
2.1.2. Recherche documentaire et collecte des données et informations	7
2.2. Phase d'investigation et rédaction du rapport	7
Cette phase consiste à la capitalisation et à l'analyse des données et informations issues de la recherche documentaire et des questionnaires. Ces renseignements sont pour la plupart relatifs aux soutiens et appuis reçus par le Niger pour lutter plus efficacement contre les changements climatiques. Phase de validation par les pairs	7
PARTIE 3 : SOUTIENS ET APPUIS RECUS PAR LE NIGER A TRAVERS LE FINANCEMENT CLIMATIQUE	9
3.1. Informations sur l'appui financier reçu par le Niger en vertu de l'Article 9 de l'Accord de Paris	9
3.2. Informations sur le transfert de technologies reçus par le Niger en vertu de l'Article 10 de l'Accord de Paris	38

3.3. Informations sur le soutien au renforcement des capacités reçu par le Niger au titre de l'Article 11 de l'Accord de Paris _____ 46

3.4. Informations sur le soutien reçu par le Niger pour la mise en œuvre de l'Article 13 de l'Accord de Paris _____ 55

CONCLUSION 66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Programme de Développement Intégré et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger _____	10
Tableau 2 : Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique _____	12
Tableau 3 : Projet de Développement Hydro-agricole _____	14
Tableau 4 : Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente au changement climatique et à faibles émissions _____	16
Tableau 5 : Desert to Power G5 Sahel Facility _____	18
Tableau 6 : Facilité de Financement Climat de la BOAD _____	20
Tableau 7 : Initiative de Financement Vert Inclusif _____	22
Tableau 8 : Initiative CATAL I.5 relative à l'Action concertée pour accélérer les technologies locales 1.5 _____	24
Tableau 9 : Planification et Financement de l'Adaptation au Changement Climatique au Niger _____	26
Tableau 10 : Projet Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation à moyen et long termes au Niger _____	28
Tableau 11 : Projet ABC-Maradi _____	30
Tableau 12 : Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques _____	32
Tableau 13 : Projet Intégré de Développement Urbain et de Résilience Multisectorielle (PIDUREM) _____	34
Tableau 14 : Processus de révision de la Contribution Déterminée au niveau National _____	36
Tableau 15 : Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne _____	38
Tableau 16 : Adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et Développement agricole pour la sécurité Alimentaire deuxième phase (ANADIA 2.0) _____	42
Tableau 17 : Researchers back to the secondary School-Renewable energy powered water-food-Economy nexus for the sustainable livelihood at Dosso Region in Niger (RETO-DOSSO) _____	43
Tableau 18 : Renforcement des capacités sur les exigences d'un système de mesure, notification et vérification _____	46

Tableau 19 : Atelier national sur l'Assurance Qualité du Système de Gestion des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre (GES) du Niger _____	49
Tableau 20 : Renforcement des capacités des experts sur les lignes directrices du GIEC ____	51
Tableau 21 : Atelier national sur l'Assurance Qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Niger _____	53
Tableau 22 : Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique au Niger _____	56
Tableau 23 : NDC Support Programme au Niger _____	58
Tableau 24 : Renforcement des capacités du SIE sur l'Amélioration des statistiques du secteur de l'énergie du Niger et l'utilisation d'outils pour une mise en œuvre efficace du cadre de transparence renforcé au titre de l'Accord de Paris _____	60
Tableau 25 : Réunion en ligne sur le bilan de l'appui apporté au Niger pour l'amélioration de son système de gestion de l'information sur l'énergie et de ses statistiques énergétiques pour une mise en œuvre efficace du Cadre de transparence renforcé dans le cadre de l'Accord de Paris. _____	61
Tableau 26 : Premier Rapport Biennal de Transparence _____	64

INTRODUCTION

Suite à la 21^{ème} session de la conférence des parties (CdP21), les Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) sont parvenues à un accord historique dénommé « l'Accord de Paris (AP) qui institue un Cadre de Transparence Renforcée (CTR) des mesures et de l'appui à travers son Article 13. En vertu de ce cadre, toutes les Parties doivent communiquer régulièrement sur leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'accomplissement de leurs contributions aux mesures d'atténuation dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Le cadre transmettra des informations au bilan mondial (Global Stocktake) dont le premier a été réalisé en 2023 et se poursuivra tous les cinq (5) ans pour évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet de l'Accord de Paris et pour servir de base aux futures actions individuelles des Parties.

C'est ainsi que des initiatives sont engagées au niveau international pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités techniques eu égard aux nouvelles exigences en matière de rapportage et de notification. Parmi ces initiatives, on note entre autres l'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) qui vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, elle accroît les capacités globales de transparence des pays, notamment la capacité d'évaluer la contribution des politiques et actions climatiques aux objectifs de développement des pays, et fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Dans le cadre de ses travaux, l'ICAT soutient le Niger afin de (i) développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie ; (ii) appuyer la mise en œuvre et le renforcement des Communications Nationales (CN), du Rapport Biennal Actualisé (RBA) et de la CDN en évaluant les politiques pertinentes ; (iii) mettre en place un système de suivi des financements ; et (iv) partager les connaissances et leçons apprises.

Le présent document relatif au livrable I.2 porte sur *les Soutiens et appuis reçus au Niger à travers le financement climatique* conformément à l'objectif 3 du Projet ICAT-NIGER à savoir « commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux ».

PARTIE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET ICAT NIGER

1.1. Contexte et justification

Conformément aux dispositions pertinentes des Articles 4 et 12 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et aux Directives de la Décision 17CP/8, le Niger a pris l'engagement de communiquer à la Conférence des Parties (CdP), les informations relatives à ses émissions anthropiques des Gaz à Effet de Serre (GES) dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la CCNUCC.

Pour satisfaire à ses engagements, le Niger à travers le Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEED) a présenté sa Communication Nationale Initiale (CNI) à la Sixième Conférence des Parties (CdP6) sur les changements climatiques en novembre 2000 à La Hayes (Pays Bas). Quant à la Seconde Communication Nationale (SCN), elle fût présentée à la Quinzième Conférence des Parties (CdP15) sur les changements climatiques en décembre 2009 à Copenhague (Danemark) et la Troisième communication présentée en 2016 (Marrakech) à la vingt deuxième Conférence des Parties (CdP22).

Par ailleurs, en prélude à la CdP 21, le Niger a élaboré et soumis sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) qui devient sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec la ratification de l'Accord de Paris par celui-ci.

Ainsi, dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la Communauté Internationale a décidé d'accompagner les pays qui le souhaitent à réviser leur CDN afin d'accroître leur ambition en termes d'adaptation et d'atténuation. C'est dans ce cadre que le Niger a révisé sa CDN en 2021 à travers l'initiative Climate Action Enhancement Package (CAEP) du NDC Partnership. A travers cette CDN, le Niger vise à contribuer à la réduction des émissions globales de GES (objectif 2°C voire 1,5°C à l'horizon 2050) tout en poursuivant son développement socio-économique sobre en carbone et résilient aux effets néfastes des changements climatiques.

Il s'agit spécifiquement de : (i) lutter contre la pauvreté ; (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Nigériens et des Nigériennes ; (iii) promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'utilisation massive des Énergie Renouvelables ; et (iv) renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés.

Les engagements de la CDN passent par des réductions des émissions de GES « inconditionnelles et conditionnelles » par rapport au scénario de référence de base BAU pour : (i) le secteur AFAT : Réductions Inconditionnelles : 4,50% (BAU 2025) et 12,57% (BAU 2030) et Réductions Conditionnelles : 14,60% (BAU 2025) et 22,75% (BAU 2030) ; (ii) le secteur Energie :

Réduction Inconditionnelles : 11,20% (BAU-2025) et 10,60% (BAU-2030) et Réductions Conditionnelles : 48% (BAU-2025) et 45% (BAU-2030).

Pour un montant de 9,9081 Milliards USD (dont 3,1647 Milliards pour l'atténuation), l'opérationnalisation de cette CDN requiert d'importants moyens financiers, technologiques et logistiques ainsi que des renforcements de capacités des parties prenantes afin de permettre l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés.

Ainsi, pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre de cette CDN révisée, il est important pour le Niger de mettre en place un système national de transparence en atténuation y compris le suivi de financement afin d'améliorer le futur Rapport Biennal de Transparence (RBT).

1.2. Résultats attendus du projet

Le soutien technique fourni au pays permettra de contribuer aux résultats suivants :

- la capacité de suivi de la mise en œuvre et de l'impact des actions d'atténuation identifiées dans la CDN pour les secteurs AFAT et Énergie est renforcée ;
- les outils et mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la CDN sont mis en place ;
- le processus de mise en place du système de suivi des financements climatiques internationaux est amorcé ;
- les connaissances et leçons apprises sont partagées.

1.3. Objectifs et périmètre du projet

Les objectifs et périmètre du projet sont :

1.1.1. Objectif 1 : Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie

Pour atteindre cet objectif, les parties prenantes seront formées à la compilation de l'inventaire (notamment en considérant le raffinement 2019 des lignes directrices du GIEC ainsi que les modalités, procédures et lignes directrices de la CdP-24 complétée lors de la CdP-26) ainsi que l'utilisation de l'outil GACMO¹ sur la base des données également collectées lors de la révision de la CDN.

1.1.2. Objectif 2 : Appuyer la mise en œuvre et le renforcement de la CDN

Cet objectif consistera à développer des indicateurs sectoriels de suivi qui seront repris dans un outil simple de suivi MNV (sur la base de l'outil GACMO) afin de suivre la mise en œuvre et les impacts des mesures au niveau sectoriel et au niveau national. Cet outil pourra être mis à

¹ Le modèle GACMO permet de calculer l'impact des GES et les co-bénéfices des actions d'atténuation

disposition des institutions impliquées dans le Rapport Biennal sur la Transparence (BTR), la Communication Nationale et le suivi de la mise en œuvre de la CDN. Ainsi, chaque année, les secteurs pourront compléter les fiches de suivi de chaque action d'atténuation afin de compiler le suivi au niveau national pour rendre compte des actions d'atténuation et de leurs impacts.

1.1.3. Objectif 3 : Commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux liées aux actions d'atténuation retenues dans le cadre de la CDN

La mise en œuvre des objectifs conditionnels des CDN nécessitera la mobilisation de ressources internationales. Dans le cadre de cet objectif, une réflexion sera menée avec les parties prenantes concernées afin de définir le schéma institutionnel, le cadre logique et les pistes de mise en place de ce pilier de la transparence.

1.1.4. Objectif 4 : Partager les connaissances et leçons apprises

Les résultats, outils et leçons apprises seront présentés lors d'un atelier final auquel seront conviées toutes les parties prenantes. Cet atelier sera l'occasion de présenter les livrables ainsi que les pistes d'amélioration pour les années à venir afin d'assurer la pérennité des systèmes mis en place. Il permettra aussi une amélioration continue des données à même de renforcer la précision des informations générées et la transparence dans le temps. Ce partage des connaissances se fera également à travers un rapport présentant les principaux résultats et enseignements tirés. Le Niger pourra également présenter son retour d'expériences lors d'événements internationaux tels que les webinaires, les ateliers régionaux ou du cluster francophone.

PARTIE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée pour élaborer ce Livrable comporte plusieurs étapes: (i) la réunion de partage d'informations avec la coordination du projet ; (ii) la recherche bibliographique, les entretiens et interviews, ; et (iii) l'élaboration et la finalisation du rapport relatif au Livrable I.2. Ces étapes sont regroupées en trois (3) phases :

- phase préparatoire;
- phase d'investigation et rédaction du rapport ;
- phase de validation du document par les pairs.

2.1. Phase préparatoire

Elle comprend (i) les réunions de cadrage ; (ii) la recherche documentaire et (iii) la collecte des données et informations.

2.1.1. Réunions de cadrage

Les réunions de cadrage ont regroupé la coordination du Projet ICAT-NIGER, les experts nationaux ICAT et Citepa (participation aux réunions en ligne). Elles ont permis de définir le champ d'actions, de faire le point de la documentation disponible, d'établir une cartographie des parties prenantes, de lister les personnes et structures à rencontrer.

2.1.2. Recherche documentaire et collecte des données et informations

La collecte de données et informations a concerné les parties prenantes impliquées dans les processus des Communications Nationales (CN), les Rapports Biennaux Actualisés (RBA) et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Cependant, pour faciliter cette collecte, les directives contenues dans l'annexe III de la décision 5/CMA.3 ont été mises à profit. Ces directives concernent les informations qui sont incluses dans les Tableaux III. 7, III.9, III.11 et III.13

2.2. Phase d'investigation et rédaction du rapport

Cette phase consiste à la capitalisation et à l'analyse des données et informations issues de la recherche documentaire et des questionnaires. Ces renseignements sont pour la plupart relatifs aux soutiens et appuis reçus par le Niger pour lutter plus efficacement contre les changements climatiques. Phase de validation par les pairs

2.3. Phase de validation du document par les Pairs

Le rapport compilé est soumis à l'appréciation des différentes parties prenantes pour validation.
Par la suite, le rapport consolidé est revu par les pairs de l'ICAT.

PARTIE 3 : SOUTIENS ET APPUIS RECUS PAR LE NIGER A TRAVERS LE FINANCEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des Conférences des Parties, le Niger a bénéficié des soutiens et appuis techniques et financiers à travers des sources bilatérales, multilatérales et autres sources de financement climatiques. Ces appuis sont de plusieurs formes dont les principaux sont (i) financier ; (ii) transfert des technologies (iii) renforcement des capacités.

Les informations relatives à ces soutiens et appuis reçus sont communiquées conformément aux orientations de la Décision 5/CMA.3 relatives aux directives pour l'application des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du Cadre de Transparence Renforcée visé à l'Article 13 de l'Accord de Paris. Dans le cadre de cette communication, les modèles de tableaux communs de l'Annexe III, notamment les Tableaux III.7, III.9, III.11 et III.13 sont utilisés.

3.1. Informations sur l'appui financier reçu par le Niger en vertu de l'Article 9 de l'Accord de Paris

De la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement Durable à nos jours, des mécanismes financiers ont facilité l'amélioration de la gouvernance de l'environnement, ainsi que la création et la consolidation du cadre normatif et du dispositif institutionnel de mise en œuvre des Conventions Internationales auxquelles le Niger a souscrit.

En effet, par le principe de responsabilité commune, mais différenciée, les Pays Développés Parties devraient apporter une aide financière aux Pays en Développement qui font face aux effets néfastes des changements climatiques.

C'est ainsi que le Niger a bénéficié des ressources financières à travers des projets et programmes auprès de diverses sources de financement climatique.

Dans le cadre de ce travail relatif au soutien et l'appui reçus, les codifications suivantes ont été utilisées conformément à la Décision 5/CMA3 : NA = Not Applicable (Non Applicable) ; UA = Information not available at the time of reporting (information non disponible au moment de rapportage) ; NR = Not Reported (non rapporté).

Les Tableaux de 1 à 14 présentent les informations sur l'appui financier reçu par le Niger dans le cadre de la mise en œuvre de l'Article 9 de l'Accord de Paris.

Tableau 1 : Programme de Développement Intégré et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger

Titre d'activité, programme, projet ou autre (à préciser)		Programme de Développement Intégré et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/NB)
Description du Projet/Programme		<p>Le bassin du Niger au Sahel est l'une des régions les plus vulnérables d'Afrique au changement climatique. Au cours des six dernières décennies, les précipitations annuelles totales ont diminué de 20 à 40%. Les sécheresses récurrentes ont entraîné une fragilité croissante des écosystèmes et une réduction de la résilience sociale qui affecte de manière disproportionnée les femmes, les enfants et les personnes handicapées dans le bassin.</p> <p>Ce programme s'attaquera à ces facteurs en mettant en œuvre une série d'actions intégrées et globales qui réduisent l'envasement du fleuve Niger, améliorent la gestion des ressources naturelles et renforcent la capacité de la population à s'adapter au changement climatique. Il comprend également certaines activités d'atténuation, notamment par le biais de la foresterie et de l'utilisation des terres.</p> <p>C'est un programme régional dont les pays bénéficiaires sont : le Benin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement au Niger
Entité de mise en œuvre		Banque Africaine de Développement (BAD)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	67 774 000
Période de mise en œuvre		2022-2027
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt

Titre d'activité, programme, projet ou autre (à préciser)		Programme de Développement Intégré et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/NB)
Statut	Engagé	UA
	Reçu (USD)	19 341 100
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Ressources en eau, Environnement, Santé et Agriculture
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		En cours
Autres informations		Pour un montant total de 209,9 millions de dollars US, le programme est financé à hauteur de 32,3% par le Fonds Vert pour le Climat.

Tableau 2 : Programme de Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique

Titre d'activité, programme, projet ou autre			Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique : Renforcer la résilience des petits exploitants agricoles aux impacts du changement climatique dans 7 pays sahéliens de la Grande Muraille Verte (GMV)
Description du Projet/Programme			<p>La région du Sahel en Afrique de l'Ouest est exceptionnellement vulnérable au changement climatique avec l'aggravation des impacts de la hausse des températures, de la variabilité des précipitations et des phénomènes météorologiques extrêmes. La dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale et du pastoralisme pour les revenus et la subsistance signifie que les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire sont inextricablement liés à la variabilité du climat dans la région.</p> <p>Le programme renforcera et intensifiera la résilience et les capacités d'adaptation des petits exploitants agricoles et des communautés rurales de sept Pays les Moins Avancés (PMA) de cette région. Il assurera le renforcement des capacités et le développement institutionnel de la gestion intégrée des risques climatiques. Il s'agit notamment de réduire les obstacles à l'accès à l'assurance agricole pour les gouvernements et les petits exploitants agricoles afin d'améliorer le renforcement de la résilience, et de renforcer les services d'information météorologique sur le climat.</p> <p>C'est un programme régional dont les pays bénéficiaires sont le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)			Multilatéral
Entité bénéficiaire			Ministères en charge des Finances, de l'Agriculture et de l'Élevage
Entité de mise en œuvre			Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA)
Montant (spécifique climat)	reçu au	Devise Nationale (FCFA)	UA
		Devise internationale (USD)	82 849 900

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique : Renforcer la résilience des petits exploitants agricoles aux impacts du changement climatique dans 7 pays sahéliens de la Grande Muraille Verte (GMV)
Période de mise en œuvre		2021-2027
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention
Statut	Engagé	UA
	Reçu (USD)	UA
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Energie, Agriculture et Foresterie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		Prévu (<i>approuvé</i>)
Autres informations		Pour un montant total de 143,3 millions de dollars US, le programme est financé à hauteur de 57,8% par le Fonds Vert pour le Climat.

Tableau 3 : Projet de Développement Hydro-agricole

Titre d'activité, programme, projet ou autre :		Projet de développement Hydro-agricole
Description du Projet/Programme		<p>Le changement climatique impacte négativement l'agriculture qui est la principale source de revenus et de subsistance du Niger. Les précipitations irrégulières, le raccourcissement de la saison des pluies, les poches de sécheresses, les inondations entraînent des dommages économiques et parfois des pertes en vies humaines.</p> <p>Le projet appuiera les efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques des producteurs et agropasteurs dans les cinq régions (Tahoua, Agadez, Zinder, Maradi et Diffa) les plus vulnérables au changement climatique au Niger. L'objectif est de promouvoir un changement de <i>paradigme</i> vers une production agricole résiliente au changement climatique grâce à des mesures transversales telles que l'amélioration des systèmes d'irrigation et l'accès au financement, le renforcement des capacités des groupes d'agriculteurs, des coopératives et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé, en matière d'agriculture intelligente face au climat.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Ministère en charge de l'Agriculture
Entité de mise en œuvre		Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	UA
Période de mise en œuvre		2022-2027

Titre d'activité, programme, projet ou autre :		Projet de développement Hydro-agricole
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt
Statut	Engagé	UA
	Reçu (USD)	UA
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Energie et Agriculture
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		Prévu (<i>approuvé</i>)
Autres informations		Pour un montant total de 48,2 millions de dollars US, le programme est financé à hauteur de 66,2% par le Fonds Vert pour le Climat.

Tableau 4 : Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente au changement climatique et à faibles émissions

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente au changement climatique et à faibles émissions
Description du Projet/Programme		<p>Les prévisions actuelles montrent que la production agricole au Niger devrait chuter de 20 %, menaçant les moyens de subsistance de 85 % des Nigériens dont l'emploi dépend de l'agriculture. Les investissements dans une agriculture résiliente au changement climatique et à faibles émissions sont perçus comme un risque élevé, en particulier par le secteur financier local.</p> <p>Le projet encourage la participation du secteur privé en s'engageant avec les banques commerciales et les institutions de microfinance. Il fournira un soutien financier tant désiré aux petits exploitants agricoles en améliorant l'accès au crédit parallèlement à l'assistance technique et au renforcement des capacités.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Banque Agricole du Niger
Entité de mise en œuvre		Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	3 001 412
Période de mise en œuvre		2020-2025
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt
Statut	Engagé	UA
	Reçu (USD)	3 001 412
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Energie, Agriculture, Foresterie et santé

Titre d'activité, programme, projet ou autre	Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente au changement climatique et à faibles émissions
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)	1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)	1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)	En cours
Autres informations	Pour un montant total de 12,2 millions de dollars US, le programme est financé à hauteur de 74,1% par le Fonds Vert pour le Climat.

Tableau 5 : Desert to Power G5 Sahel Facility

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Desert to Power G5 Sahel Facility
Description du Projet/Programme		<p>Les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) se caractérisent par une grande vulnérabilité au changement climatique et un faible taux d'accès à l'électricité. Bien que ces pays disposent d'un potentiel de production d'énergie solaire le plus élevé au monde, ils n'arrivent pas à le valoriser en raison d'un faible niveau d'investissements publics et privés dans le secteur de l'énergie.</p> <p>La facilité « Desert to Power G5 Sahel » vise à exploiter l'immense potentiel d'énergie solaire de la région du Sahel et à fournir une électricité propre à moindre coût, fiable et à faibles émissions.</p> <p>La facilité s'attaquera également aux obstacles institutionnels et financiers et créera un environnement propice pour faciliter le financement par le secteur privé des innovations technologiques solaires et assurer la durabilité du secteur de l'énergie propre.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Ministère en charge du Plan
Entité de mise en œuvre		Banque Africaine de Développement (BAD)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	150 000 000
Période de mise en œuvre		2022-2029
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention, prêt et garantie
Statut	Engagé	UA

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Desert to Power G5 Sahel Facility
	Reçu	UA
Domaine (Adaptation, transversal)	atténuation,	Atténuation
Secteurs et sous-secteurs		Energie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		En cours
Autres informations		Pour un montant total de 966,7 millions USD, le Fonds Vert pour le Climat contribue à hauteur de 15,5%

Tableau 6 : Facilité de Financement Climat de la BOAD

Titre d'activité, programme, projet ou autre	Facilité de financement climat de la BOAD dans l'énergie solaire pour les PMA francophones d'Afrique de l'Ouest
<p>Description du Projet/Programme</p>	<p>Le programme couvre six pays à savoir : le Niger, la Guinée-Bissau, le Burkina Faso, le Mali, le Benin et le Togo. Pays les moins avancés de l'Afrique de l'Ouest, ils sont confrontés à des défis interdépendants de l'accès à l'énergie, de sécurité énergétique et du coût élevé de l'électricité. Ceci s'explique par le manque de disponibilité des fonds publics à investir dans les infrastructures énergétiques pour répondre à la demande croissante en électricité, l'incapacité d'attirer des capitaux privés pour la production d'énergie en quantité, et les dysfonctionnements dans l'ensemble de la chaîne de valeur.</p> <p>Aussi, sur la base des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et des plans énergétiques nationaux, ces pays prévoient d'atteindre 1 192 MW de capacité solaire installée d'ici 2030. Cependant, une mobilisation importante du secteur privé à grande échelle serait nécessaire pour combler ce fossé. Le programme aidera les pays sélectionnés à atteindre les objectifs de leur CDN et à surmonter les obstacles aux investissements solaires. Il fournira également des subventions pour renforcer la capacité des promoteurs de projets locaux à structurer les investissements, notamment en termes de préparation et de gestion des projets.</p> <p>En outre, le programme se justifie par la décarbonisation du mix énergétique des Pays les Moins Avancés (PMA) de la région de l'Afrique de l'Ouest Francophone et l'amélioration de l'accès à l'énergie propre en augmentant l'utilisation des technologies solaires à des prix compétitifs grâce à la mobilisation des capitaux privés.</p>

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Facilité de financement climat de la BOAD dans l'énergie solaire pour les PMA francophones d'Afrique de l'Ouest
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Ministère en charge de l'Energie
Entité de mise en œuvre		Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	64 618 644 ²
Période de mise en œuvre		2022-2027
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt
Statut	Engagé	
	Reçu	2 118 644 ³
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Atténuation
Secteurs et sous-secteurs		Energie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		En cours
Autres informations		Pour un montant de 129,2 millions de USD, le programme est financé à hauteur de 50% des ressources issues du Fonds Vert pour le Climat.

² Pour les six pays bénéficiaires du programme

³ Montant décaissé pour les six pays du programme

Tableau 7 : Initiative de Financement Vert Inclusif

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Initiative de financement vert inclusif (IGREENFIN I)
Description du Projet/Programme		<p>Les pays couverts par l'initiative de la Grande Muraille Verte visant à inverser la dégradation des terres en Afrique sont les plus vulnérables au climat.</p> <p>Le programme couvre 11 pays (le Niger, le Burkina Faso, le Djibouti, le Tchad, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Nigeria, le Soudan, le Sénégal et l'Érythrée) de la Grande Muraille Verte, en plus de la Côte d'Ivoire et du Ghana.</p> <p>Ce programme transversal améliorera l'accès au crédit et l'assistance technique pour les agriculteurs locaux, les organisations d'agriculteurs, les coopératives, les micros et petites entreprises. Cela les aidera à mettre en œuvre une agriculture et une agroforesterie résilientes au climat et à faibles émissions.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Banque Agricole du Niger (BAGRI)
Entité de mise en œuvre		Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Initiative de financement vert inclusif (IGREENFIN I)
	Devise internationale (USD)	110 609 310 ⁴
Période de mise en œuvre		2022-2027
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt
Statut	Engagé	110 609 310
	Reçu	UA
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Atténuation et adaptation
Secteurs et sous-secteurs		Energie, Agriculture et Foresterie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		En cours
Autres informations		Pour un montant total de 188 millions de USD, le programme est financé à hauteur de 58,8% des ressources issues du Fonds Vert pour le Climat.

⁴ Pour les treize (13) pays bénéficiaires

Tableau 8 : Initiative CATAL I.5 relative à l'Action concertée pour accélérer les technologies locales 1.5

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Initiative CATAL I.5°T relative à l'Action concertée pour accélérer les technologies locales 1.5° – Amérique latine et Afrique de l'Ouest
Description du Projet/Programme		<p>L'initiative CATALI.5°T (prononcez « catalyseur ») établira un soutien financier pour les start-ups climatiques ainsi que d'autres micros et petites entreprises en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest.</p> <p>L'objectif de chaque CATAL I.5°T régional est de déclencher des investissements dans les start-ups et les jeunes entreprises ayant le plus grand impact sur l'atténuation du changement climatique et le potentiel de croissance des entreprises.</p> <p>Ce programme s'attaquera aux capacités techniques et aux réseaux de soutien limités du secteur naissant, au manque d'outils et de cadres « standard de l'industrie » et à l'inadéquation entre les capacités actuelles des entreprises climatiques et ce qui est nécessaire pour accéder avec succès au financement par capital-risque.</p> <p>Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, le programme interviendra au Niger, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Mauritanie, au Sénégal et au Togo.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Secrétariat Exécutif du CNEDD
Entité de mise en œuvre		GIZ
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Initiative CATAL I.5°T relative à l'Action concertée pour accélérer les technologies locales I.5° – Amérique latine et Afrique de l'Ouest
	Devise internationale (USD)	28 432 419
Période de mise en œuvre		2022-2028
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention
Statut	Engagé	28 432 419
	Reçu	UA
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Atténuation
Secteurs et sous-secteurs		Urbanisme, Industrie, Energie, Transport et Foresterie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		Prévu (approuvé)
Autres informations		Pour un montant total de 38,7 millions de USD, le programme est financé à hauteur de 73,5% des ressources issues du Fonds Vert pour le Climat.

Tableau 9 : Planification et Financement de l'Adaptation au Changement Climatique au Niger

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Planification et Financement de l'Adaptation au changement climatique au Niger (PFAN) dans le secteur des ressources en eau
Description du Projet/Programme		<p>Le Gouvernement du Niger a bénéficié d'un financement du Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA) à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour mettre en œuvre le projet intitulé « Planification et Financement de l'Adaptation aux changements climatiques au Niger » dans le secteur des ressources en eau.</p> <p>Ce projet a pour objectif « d'aider les populations vulnérables ainsi que les autorités nationales et locales à renforcer leur résilience aux risques et à la vulnérabilité climatiques, en mettant un accent particulier sur la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'eau ». Il intervient dans sept (07) communes de trois (03) régions du Niger à savoir Tahoua, Tillabéri et Zinder.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Secrétariat Exécutif du CNEDD
Entité de mise en œuvre		PNUD
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	2.604.365.500
	Devise internationale (USD)	9 425 000
Période de mise en œuvre		2021-2025
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Don
Statut	Engagé	9 425 000

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Planification et Financement de l'Adaptation au changement climatique au Niger (PFAN) dans le secteur des ressources en eau
	Reçu (CFA)	2.604.365.500
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Adaptation
Secteurs et sous-secteurs		Ressources en eau
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		En cours
Autres informations		Pour un montant total de 9 425 000 millions de dollars Américains, le projet est financé par le FEM à travers le PNUD qui contribue à hauteur de 500 000 USD

Tableau 10 : Projet Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation à moyen et long termes au Niger

Titre d'activité, programme, projet ou autre	Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation à moyen et long termes au Niger (PNA)
Description du Projet/Programme	<p>Depuis 1990, le gouvernement du Niger a cherché à répondre aux conséquences des changements climatiques sur son développement. Il a adopté plusieurs documents stratégiques tels que le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), la Stratégie Nationale et son Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques (SNPA/CVC), la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) et le PANA. Il a soumis sa Troisième Communication Nationale (TCN) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2016. Cependant les changements climatiques continuent d'être vus comme un problème sectoriel et doivent être plus intégrés dans tous les processus de planification du développement.</p> <p>Afin d'assurer l'intégration des changements climatiques dans les processus de planification à moyen et long termes, le gouvernement du Niger a lancé le processus de formulation et de mise en œuvre de son PNA en mai 2014 avec l'appui financier du Fonds Vert pour le Climat (FVC), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).</p> <p>Le projet vise à éliminer les barrières principales et à compléter les activités de renforcement des capacités en cours relatives à la prise en compte des changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement à tous les niveaux.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)	Multilatéral
Entité bénéficiaire	Secrétariat Exécutif du CNEDD

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Faire progresser la Planification et la Budgétisation de l'Adaptation à moyen et long termes au Niger (PNA)
Entité de mise en œuvre		PNUD
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	UA
	Devise internationale (USD)	2,997,282.20
Période de mise en œuvre		2018-2022
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Don
Statut	Engagé	2,997,282.20
	Reçu	2,829,277.20
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Adaptation
Secteurs et sous-secteurs		Elevage, Foresterie, Santé, Transport, Zones humides
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		0
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		Achevé
Autres informations		Le Projet a été financé par le FVC à travers le PNUD. Il a permis au Niger de se doter d'un PNA au changement climatique

Tableau 11 : Projet ABC-Maradi

Titre de l'activité, programme, projet ou autre		Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC Maradi) au Niger
Description du Projet/Programme		<p>Pratiquement 84% de la population au Niger est dépendante des ressources naturelles jugées très vulnérables face aux facteurs climatiques. Le pays a vécu des crises climatiques, écologiques et économiques. Les impacts des changements climatiques exacerbent ces risques.</p> <p>La Région de Maradi est considérée comme l'une des plus vulnérables face aux changements climatiques projetés.</p> <p>Avec sept (7) communes d'intervention, l'objectif du projet ABC-Maradi est de renforcer la capacité de réaction et d'adaptation des services administratifs/techniques de soutien aux communes pour permettre la génération d'une masse critique de résilience communautaire aux changements climatiques et de parvenir à une économie plus résiliente au climat dans la région.</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Secrétariat Exécutif du CNEDD
Entité de mise en œuvre		PNUD
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	1 875 000 000
	Devise internationale (USD)	3 750 000
Période de mise en œuvre		2015-2019
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Don
Statut	Engagé	3 750 000
	Reçu	3 750 000

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Régionalisation de l'Adaptation à Base Communautaire (ABC Maradi) au Niger
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)	Adaptation
Secteurs et sous-secteurs	Elevage, Environnement, Agriculture et Energie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)	0
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)	1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)	Achevé
Autres informations	Le Projet a été financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le PNUD. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le PNUD a contribué à hauteur de 500 000 USD

Tableau 12 : Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques

Titre d'activité, programme, projet ou autre	Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C)
<p>Description du Projet/Programme</p>	<p>L'initiative du G5 Sahel est un modèle de coopération sud-sud traduisant la volonté politique et l'union des Etats membres face aux défis de développement durable au Sahel.</p> <p>Ces défis exposent une population de plus de 90 millions d'habitants à l'insécurité alimentaire, à des épisodes fréquents de conflits et de crises qui (i) affaiblissent les moyens d'existence en particulier au sein des exploitations familiales et des catégories socioprofessionnelles à faibles revenus ; (ii) menacent la souveraineté et la stabilité des Etats ; et (iii) fragilisent la paix sociale sans laquelle les processus d'investissement et de création de richesse sont compromis. Dans un contexte sahélien où les effets du changement climatique sont durement ressentis, l'avènement du COVID-19 vient ralentir la productivité dans tous les systèmes de production et leur contribution à l'économie, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie.</p> <p>Le programme vise à consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières. Avec une contribution attendue à la réduction de la pauvreté de l'ordre de 10% dans sa zone d'intervention, le programme dynamisera les espaces socioéconomiques et marchands en proie à l'insécurité et à la variabilité et aux impacts climatiques qui fragilisent la résilience des petits producteurs.</p>
<p>Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)</p>	<p>Multilatéral</p>
<p>Entité bénéficiaire</p>	<p>Ministère en charge de l'Agriculture</p>

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C)
Entité de mise en œuvre		Fonds International pour le Développement de Agricole
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	NR
	Devise internationale (USD)	10 523 052
Période de mise en œuvre		2021-2027
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		Subvention et prêt
Statut	Engagé	UA
	Reçu	3 455 920 ⁵
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Transversal
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		En cours
Autres informations		Le programme intervient également au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et au Tchad

⁵ Rapport d'exécution du Programme de Travail et de Budget Annuel (PTBA) 2022

Tableau 13 : Projet Intégré de Développement Urbain et de Résilience Multisectorielle (PIDUREM)

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Projet Intégré de Développement Urbain et de Résilience Multisectorielle (PIDUREM)
Description du Projet/Programme		<p>En 2020, les inondations ont touché plus de 600 000 personnes dans toutes les régions du Niger. « La région de Maradi a été la plus durement touchée avec plus de 63 000 personnes affectées et près de 19 000 maisons détruites ou endommagées. Ces inondations ont montré une fois de plus l'extrême vulnérabilité du Niger aux changements climatiques ».</p> <p>En plus, selon le rapport sur le climat du développement du Sahel, le Niger est l'un des sept pays les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde. D'où la nécessité pour le Niger d'investir dans des mesures d'adaptation au changement climatique, pour renforcer sa résilience.</p> <p>L'objectif global du projet est de « réduire les risques liés à la fragilité et aux risques climatiques en améliorant la gestion urbaine intégrée, la prestation de services, l'accès à l'emploi et la résilience des infrastructures dans les municipalités et régions ciblées du Niger ».</p>
Canal de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Multilatéral
Entité bénéficiaire		Cabinet du Premier Ministre
Entité de mise en œuvre		Banque Mondiale
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	170 000 000 000
	Devise internationale (USD)	250 000 000
Période de mise en œuvre		2022-2028
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds)		Don et prêt

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Projet Intégré de Développement Urbain et de Résilience Multisectorielle (PIDUREM)
propres, garantie, assurance. Autres à préciser)		
Statut	Engagé	250 000 000
	Reçu	4 960 595,37
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Transversal
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours Achevé)		En cours
Autres informations		

Tableau 14 : Processus de révision de la Contribution Déterminée au niveau National

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Appui au processus de la révision de la CDN
Description du Projet/Programme		<p>La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Niger s'inscrit dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris sur le climat. Après celle soumise en 2015, le Niger a amorcé en 2020 le processus de la révision de cette dernière pour relever le niveau des ambitions. Ce processus de révision a été accompagné par des partenaires à travers (i) l'élaboration d'une stratégie intersectorielle de la CDN et d'une étude sur l'analyse coûts-bénéfices pour éclairer la sélection des projets énergétiques à inclure dans la CDN actualisée ; (ii) l'accompagnement dans la rédaction finale du document consolidé de la CDN révisée ; (iii) la mise place d'un MNV pour le sous-secteur production de l'énergie ; (iv) l'analyse des sources d'émissions de Gaz fluorés ; (v) l'élaboration des protocoles d'accord avec les institutions détentrices des données et informations nécessaires au GES (vi) le renforcement des capacités du comité chargé de la révision et du renforcement de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) sur l'Adaptation au Changement climatique (ACC) et les emplois verts et (vii) l'Étude sur l'intégration de la dimension genre et des emplois verts dans la mise en œuvre de la CDN révisée.</p>
Canaux de financement (Multilatéral, bilatéral, régional et autre à préciser)		Bilatéral et Multilatéral
Entité bénéficiaire		Ministère en charge de l'Environnement
Entité de mise en œuvre		Banque Mondiale, PNUD, FAO Save The Children, IRENA, Belgique, AFD et FENU
Montant reçu (spécifique au climat)	Devise Nationale (FCFA)	154.071.800

Titre d'activité, programme, projet ou autre		Appui au processus de la révision de la CDN
	Devise internationale (USD)	308 143, 6
Période de mise en œuvre		2020-2021
Instruments financiers (Subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, fonds propres, garantie, assurance, autres à préciser)		Don
Statut	Engagé	UA
	Reçu	308 143, 6
Domaine (Adaptation, atténuation, transversal)		Transversal
Secteurs et sous-secteurs		Agriculture, Foresterie et autres Affectation des Terres ; Énergie
Contribution au développement et au transfert technologique (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		UA
Contribution au renforcement des capacités (Insérer 1 pour Oui, 0 pour Non)		1
Statut de l'activité, du projet et du programme (Prévu, En cours, Achevé)		Achevé
Autres informations		L'appui a permis au Niger de réviser sa CDN et de rehausser ses ambitions

3.2.

3.3. Informations sur le transfert de technologies reçus par le Niger en vertu de l'Article 10 de l'Accord de Paris

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, le transfert de technologies de la part des pays développés envers les pays en développement contribuera de façon efficace à inverser la tendance du réchauffement climatique observée actuellement. Ainsi, dans cette optique, le Gouvernement du Niger a reçu un appui pour mettre en œuvre des projets dont entre autres le projet ANADIA à travers le Système Local d'Alerte Précoce pour les Inondations de la Sirba (SLAPIS), le projet Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne et le projet RETO-Dosso. Les Tableaux 15 à 17 présentent ces projets technologiques.

Tableau 15 : Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne
Description de l'activité, du Programme /projet	<p>Une bonne partie de la population dépend de l'agriculture pluviale, qui, elle-même dépend de l'issue de la saison pluviale. Or, depuis quelques décennies les productions agricoles du Sahel en général et celles du Niger en particulier ont connu une tendance générale à la baisse. Ceci résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs environnementaux limitant dont les plus dominants restent les contraintes climatiques, notamment les aléas comme la sécheresse et les inondations. En effet, la pluviométrie dont dépend en grande partie l'agriculture et l'élevage, est caractérisée par une forte variabilité intra et interannuelle avec une concentration des événements pluvieux dans un intervalle de temps très court (juillet-août-septembre). Cette irrégularité de la pluie se traduit ainsi par des périodes de sécheresses plus ou moins longues et qui sont la principale cause de la baisse de production.</p> <p>Dans un contexte de variabilité de la ressource en eau, le stockage est la solution naturelle. Il permet de mettre de côté une certaine quantité d'eau pendant les périodes excédentaires et de les réutiliser pendant les périodes</p>

<p>Titre de l'activité, programme, projet ou autre</p>	<p>Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne</p>
	<p>déficitaires (épisodes secs pendant la saison des pluies ; saison sèche). Au Niger, une bonne partie de cette eau se retrouve dans le sol sous forme d'humidité du sol, dans les aquifères sous forme d'infiltration, dans des mares naturelles (permanentes ou temporaires), ainsi que dans les retenues d'eau artificielles. Il existe plus de 1000 mares naturelles à travers le pays dont environ 165 sont permanentes et varient de 10 à 1000 hectares en superficie, et à une soixantaine retenues artificielles. Les mares naturelles et les réservoirs artificiels sont utilisés par le bétail, l'alimentation en eau et parfois pour l'irrigation pendant la période où elles sont en eau. Certaines de ces retenues d'eau, comme le lac de Tabalak ou le lac de Madarounfa, jouent un rôle important en accueillant des cultures maraîchères, la riziculture, des arbres fruitiers, ainsi que des cultures de contre-saison et de zone inondable. Ce sont aussi des hotspots importants pour la biodiversité locale et régionale, qui servent d'habitats temporaires pour des millions d'oiseaux migrateurs.</p> <p>L'objectif global de ce projet est de modéliser la dynamique d'un ensemble de réservoirs (naturels et artificiels) au Niger à l'aide de modèles empiriques afin de générer des prédictions sur la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du Sahel, incluant le niveau des retenues d'eaux, les changements morphologiques de celles-ci ainsi que le suivi du degré d'humidité des sols, la vitesse de sédimentation dans ces mares et réservoirs au Niger, leur capacité de stockage et de leur durée de vie pendant la saison sèche.</p>
<p>Type de technologie</p>	<p>Modélisation de la dynamique des mares avec l'utilisation des drones pour la collecte des données et informations terrain.</p>
<p>Période de mise en œuvre</p>	<p>UA</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne
Entité bénéficiaire	Secrétariat Exécutif du CNEDD
Entité de mise en œuvre	CTCN
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Adaptation
Secteurs et sous-secteurs concernés	Agriculture, Élevage et Ressources en eau
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Prévu
Application, Impact, Résultats estimés	<p>A la fin du projet, il sera possible de :</p> <p>(i) <i>prédire</i> à la fin de la saison des pluies si une mare ou un réservoir sera capable de subvenir aux besoins habituels de la population et des écosystèmes pendant la saison sèche ; (ii) <i>prédire</i> si le niveau de services fournis par mare ou un réservoir est susceptible de décroître considérablement à moyen ou long terme du fait du régime pluviométrique ou de la sédimentation ; (iii) identifier des interventions (surcreusement, traitement du bassin versant) requises pour maintenir le niveau de service d'une mare ou d'un réservoir artificiel ; (iv) identifier le meilleur endroit pour créer une retenue artificielle pouvant fournir une quantité d'eau donnée pendant une période donnée. Cet aspect est particulièrement important du fait que la quantité d'eau dans les mares sahéliennes est en augmentation à cause de l'intensification des précipitations, de la déforestation et de la montée de la nappe phréatique.</p>
Information additionnelle/Autres informations	<p>L'agriculture intelligente face au climat, prônée par le Niger comme approche d'adaptation aux changements climatiques implique l'analyse de données acquises sur le terrain et la prise de décisions pour augmenter la productivité des cultures. Or, la non disponibilité de l'eau est l'un des principaux facteurs limitants de la productivité de l'agriculture et de l'élevage. C'est pourquoi l'agriculture intelligente face au climat devra s'articuler sur une compréhension fine de la dynamique du stockage de l'eau dans les retenues naturelles et artificielles. La principale</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre **Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne**

limite à cette compréhension est l'absence de données pour calibrer des modèles prédictifs. Actuellement, les services hydrométriques nationaux ne suivent ni le niveau, ni les changements morphologiques de ces réservoirs. En dehors des bases de données globales d'humidité du sol très imprécises, aucune structure nationale ne fait de mesures continues d'humidité du sol.

Tableau 16 : Adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et Développement agricole pour la sécurité Alimentaire deuxième phase (ANADIA 2.0)

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et Développement agricole pour la sécurité Alimentaire deuxième phase (ANADIA 2.0)
<p>Description de l'activité, du Programme /projet</p>	<p>Dans le sud-ouest du Niger, l'augmentation des superficies cultivées, la diminution des jachères, le déboisement lié à l'augmentation de la demande de bois conjugués aux sécheresses récurrentes ont provoqué une dégradation du milieu dont les indicateurs sont l'augmentation de l'eau ruisselée et la remontée de la nappe phréatique (Leblanc et al., 2008). C'est dans un tel contexte qu'intervient le Projet ANADIA Niger (Assessment of Natural Disasters Impact on Agriculture ou Projet d'Adaptation au Changement Climatique et de Prévention des Catastrophes Naturelles en Agriculture). C'est un projet de formation et recherche / développement dont l'objectif général est de contribuer au développement d'une agriculture durable, adaptée au changement climatique et moins vulnérable aux événements extrêmes afin de soutenir la sécurité alimentaire au Niger. Il vise à fournir des connaissances et des outils nécessaires pour une meilleure compréhension des risques climatiques et de leurs impacts sur les systèmes de production agricole. L'approche multirisque met un accent particulier sur les inondations soudaines et les sécheresses, afin de renforcer leur prise en compte dans l'adaptation au changement climatique par l'introduction de la réduction des risques de catastrophe dans la planification à tous les niveaux des politiques nationales aux plans de développement locaux. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, une Plateforme des scénarii de risques hydrologiques de la Sirba a été installée. Cette plateforme est dénommée Système Locale d'Alerte Précoce pour les Inondations de la Sirba (SLAPIS) contre le risque d'inondation. Le SLAPIS permet de suivre en temps réel la situation des stations hydrologique le long de la Sirba afin de prévenir les populations des risques d'inondation.</p>
<p>Type de technologie</p>	<p>Modélisation hydrologique et hydraulique</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Adaptation au changement climatique, prévention des catastrophes et Développement agricole pour la sécurité Alimentaire deuxième phase (ANADIA 2.0)
Période de mise en œuvre	2017-2021
Entité bénéficiaire	Direction de la Météorologie Nationale
Entité de mise en œuvre	L'Institut de Biométéorologie (IBIMET) du Conseil National de la Recherche d'Italie (CNR)
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Adaptation
Secteurs et sous-secteurs concernés	Transversal
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achévé
Application, Impact, Résultats estimés	Cinq (05) études réalisées (Climat, Système de production agricole, Inondation, Sécheresse et Risques multi aléas ; Mise en place d'une base de données et informations sur l'inondation (www.inondations-niger.or) ; Mise en place du SLAPIS (www.slapis-niger.org) ; Élaboration des Plans de Réduction des Risques d'inondation dans les communes d'intervention ; Mise en place d'un dispositif d'assistance agrométéorologique pour les producteurs ruraux ; Publication des articles scientifiques (Publications - Jeu de données - SDI Catalog of IBE (cnr.it)).
Information additionnelle/Autres informations	Système Locale d'Alerte Précoce pour les Inondations de la Sirba (SLAPIS) intègre trois (03) composantes qui sont : (i) la connaissance du risque à travers l'identification de niveau de vigilance et le scénario d'inondation ; (ii) la surveillance hydrométrique et prévision hydraulique et (iii) la diffusion et communication. (https://www.slapis-niger.org/)

Tableau 17 : Researchers back to the secondary School-Renewable energy powered water-food-Economy nexus for the sustainable livelihood at Dosso Region in Niger (RETO-DOSSO)

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	RETO-DOSSO
--	-------------------

Titre de l'activité, programme, projet ou autre **RETO-DOSSO**

Description de l'activité, du Programme /projet

De nombreuses personnes et communautés en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'électricité, à l'eau potable et à une alimentation adéquate.

En outre, les tendances climatiques récentes et les changements climatiques prévus au Niger montrent une augmentation de la température, des taux d'évaporation élevés et une variabilité potentiellement accrue des précipitations. Ceux-ci exacerberont à long terme les défis déjà existants liés aux inondations, aux sécheresses et aux vagues de chaleur. Le climat et la météo jouent un rôle important dans la planification, la conception, l'exploitation et l'entretien des nouveaux développements et infrastructures. Les investisseurs, les donateurs de projets, les gestionnaires d'installations et les décideurs sont de plus en plus préoccupés par la résilience des nouveaux développements ou projets aux menaces émergentes du changement climatique et des conditions météorologiques extrêmes. Cependant, les informations et les outils nécessaires pour comprendre et évaluer l'impact des changements climatiques à long terme et des conditions météorologiques extrêmes pour la conception, la planification et l'exploitation de nouvelles infrastructures au Niger sont généralement rares.

Le projet RETO-DOSSO vise à démontrer qu'un système solaire améliore non seulement l'approvisionnement en eau, en électricité et en nourriture, mais renforce également l'économie rurale et constitue un modèle commercial valable pour les investisseurs locaux. Dans le cadre de ce projet, un système solaire pilote sera installé dans une école de village au Niger, dans la région de Dosso, pour alimenter une pompe à eau souterraine avec traitement de l'eau potable, soutenir l'irrigation et fournir de l'électricité pour faire fonctionner les entreprises du village. Le projet mettra également en place des laboratoires pour les systèmes d'énergie hybride et l'hydrogène vert à l'Université Abdou Moumouni de Niamey afin d'encourager et de soutenir les

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	RETO-DOSSO
	activités de recherche locales dans les énergies renouvelables.
Type de technologie	Solaire et hydrogène vert
Période de mise en œuvre	2020-2023
Entité bénéficiaire	Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey
Entité de mise en œuvre	United Nations University
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Adaptation et atténuation
Secteurs et sous-secteurs concernés	Transversal
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	En cours
Application, Impact, Résultats estimés	L'amélioration des conditions de vie de la population bénéficiaire, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la promotion des entreprises locales à travers l'économie verte.
Information additionnelle/Autres informations	Outre l'UNU, les autres partenaires institutionnels du projet RETO-DOSSO comprennent l'Institut de technologie et de gestion des ressources dans les régions tropicales et subtropicales de TH Koln qui dirige le consortium, le Centre de recherche pour le développement de l'Université Rheinische Friedrich-Wilhelms de Bonn, le Centre de recherche Julich, l'Université technique de Munich, l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), l'Université des Sciences et des Technologies de Bamako (Mali) et l'Université Panafricaine – Institut des sciences de l'eau et de l'énergie (Algérie)

3.4. Informations sur le soutien au renforcement des capacités reçu par le Niger au titre de l'Article 11 de l'Accord de Paris

La détermination des besoins en renforcement des capacités se fonde à la fois sur les engagements et obligations découlant de l'adhésion du Niger à la CCNUCC, ainsi qu'à son Protocole de Kyoto (PK) et Accord de Paris (AP). Elle se base aussi sur les mesures ou actions proposées liées aux contraintes et lacunes constatées généralement dans la lutte contre les changements climatiques et particulièrement dans le processus d'élaboration des Communications Nationales (CN), des Rapports Biennaux Actualisés (RBA) et des Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Le renforcement des capacités est donc indispensable pour asseoir un cadre de transparence climatique, de l'action et de l'appui conformément aux exigences des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du Cadre mentionné à l'article 13 de l'AP. A cet effet, les Tableaux 18, 19 , 20 et 21 présentent les différents appuis reçus par le Niger en matière de renforcement des capacités.

Tableau 18 : Renforcement des capacités sur les exigences d'un système de mesure, notification et vérification

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Renforcement des capacités sur les exigences d'un système de mesure notification et vérification
Description de l'activité, du Programme /projet	<p>L'activité a été réalisée dans le cadre du Projet « Information Matters » Phase III, mis en œuvre par la GIZ.</p> <p>En effet, dans le cadre de ce projet, la GIZ, agissant pour le compte du Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), appuie des pays partenaires sélectionnés en vue de renforcer leurs capacités internes pour améliorer la notification au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Le projet met l'accent sur la préparation des Rapports Biennaux Actualisés (RBA) ainsi que le développement et la mise en place de systèmes de mesure, de notification et de vérification (MNV).</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Renforcement des capacités sur les exigences d'un système de mesure notification et vérification
	L'objectif de l'activité pour le Niger était de renforcer les capacités des acteurs impliqués directement ou indirectement dans la préparation d'un inventaire des GES à long-terme, et la mise en place d'un système national MNV
Période de mise en œuvre	2018
Entité bénéficiaire	Secrétariat Exécutif du CNEED, point focal national UNFCCC
Entité de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Atténuation
Secteurs et sous-secteurs concernés	Les secteurs d'activités de GES (AFAT, Énergie, PIUP et Déchets)
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achévé
Application, Impact, Résultats obtenus	Les résultats obtenus sont entre autres : (i) les forces, faiblesses, défis et opportunités du dernier inventaire de GES, présenté dans la 3 ^{ème} Communication Nationale sont évalués ; (ii) les exigences des rapports sous la CCNUCC et l'Accord de Paris sont comprises ; (iii) les éléments clés du Rapport Biennal Actualisé (RBA) et le modèle de rapportage de la GIZ sont capitalisés; (iv) la compréhension de l'importance et les avantages des arrangements nationaux pour le rapportage sont développés ; (v) les parties prenantes clés dans le processus de la préparation d'un inventaire de GES sont informées de leurs rôles et tâches ; (vi) la feuille de route est élaborée.
Information additionnelle/Autres informations	L'atelier s'est déroulé du 17 au 18 juillet 2018 à Niamey et a regroupé toutes les parties prenantes et membres du Système National d'Inventaire des émissions de GES.

Tableau 19 : Atelier national sur l'Assurance Qualité du Système de Gestion des Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre (GES) du Niger

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Atelier national sur Assurance qualité du système de gestion de l'inventaire national de GES et des inventaires nationaux des GES du Niger
Description de l'activité, du Programme /projet	<p>La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est au centre du processus politique mondial de lutte contre les changements climatiques. A cette fin, une série d'activités est exécutée intégrant le soutien fonctionnel et organisationnel aux réunions des Parties. La Division de la Transparence du Secrétariat cherche à répondre aux défis permanents exprimés par les pays en Développement concernant la mise en place et la maintenance de Système de Gestion des Inventaires nationaux de Gaz à Effet de Serre (SGI-GES) durable et robuste et l'application efficace des lignes directrices 2006 du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de GES devant servir de base à une mise en œuvre efficace du Cadre de Transparence Renforcée au titre de l'Accord de Paris.</p> <p>Les inventaires nationaux de GES sont l'un des éléments clés à notifier dans le cadre de la Convention et du Cadre de Transparence Renforcée (CTR) de l'Accord de Paris. Néanmoins, les pays en développement continuent de faire face à des défis à chaque étape du processus d'élaboration des inventaires de GES, y compris la planification, la préparation et la gestion des inventaires de GES, ainsi que la collecte de données, les choix méthodologiques, l'analyse des incertitudes, l'analyse des catégories clés, l'Assurance Qualité/le Contrôle de la Qualité (AQ/CQ), la documentation et l'archivage.</p> <p>Le renforcement des capacités des pays en développement permettra à établir et à gérer durablement leur SGI-GES et à utiliser les Lignes Directrices 2006 du GIEC pour une mise en œuvre efficace du Cadre de Transparence Renforcée (CTR) de l'Accord de Paris. L'atelier sur l'assurance qualité</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Atelier national sur Assurance qualité du système de gestion de l'inventaire national de GES et des inventaires nationaux des GES du Niger
	(AQ) tenu à la demande du pays, sous la forme d'une Assurance Qualité volontaire du SGI-GES et des derniers inventaires nationaux de GES, a permis de renforcer la capacité technique des experts nationaux impliqués dans la conduite des inventaires nationaux des GES afin d'élaborer des rapports d'inventaire des GES de qualité et de maintenir un SGI-GES national durable.
Période de mise en œuvre	2022
Entité bénéficiaire	Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national UNFCCC
Entité de mise en œuvre	UNFCCC à travers la Division Transparence
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Transversal
Secteurs et sous-secteurs concernés	Les secteurs d'activités de GES (AFAT, Énergie, PIUP et Déchets)
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achévé
Application, Impact, Résultats estimés	L'activité a abouti à une série de recommandations à court, moyen et long terme pour améliorer les futurs Inventaires de GES.
Information additionnelle/Autres informations	L'atelier s'est déroulé du 25 au 29 avril 2022 à Niamey et a regroupé toutes les parties prenantes et les membres du Système National d'Inventaire des émissions de GES.

Tableau 20 : Renforcement des capacités des experts sur les lignes directrices du GIEC

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Renforcement des capacités des experts sur les lignes directrices du GIEC
Description de l'activité, du Programme /projet	<p>L'élaboration des inventaires des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur base régulière est devenue quasiment une obligation pour tous les pays engagés dans le processus de lutte contre les changements climatiques. En effet, le suivi des émissions de GES à l'échelle mondiale permet d'avoir une idée du niveau des efforts qui restent à consentir par la communauté internationale afin de respecter l'objectif ultime de contenir l'augmentation de la température globale à 2°C d'ici 2100. Les résultats de l'inventaire des émissions par les sources et des absorptions par les puits de gaz à effet de serre font partie intégrante de la communication nationale du pays, du rapport biennal actualisé et servent de référence dans l'établissement des scénarios de projection des émissions.</p> <p>C'est dans ce contexte que le Gouvernement Fédéral Belge a accompagné le Niger pour mettre en place un SNI-GES. Dans le cadre des activités du système, une formation des experts nationaux sur les lignes directrices ainsi que l'outil RISQ a été organisée.</p>
Période de mise en œuvre	2019
Entité bénéficiaire	Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national UNFCCC
Entité de mise en œuvre	Gouvernement Fédéral de Belgique
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Transversal
Secteurs et sous-secteurs concernés	Les secteurs d'activités de GES (AFAT, Énergie, PIUP et Déchets)
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achévé
Application, Impact, Résultats estimés	La formation entre dans le processus de la mise en œuvre du nouveau Cadre de Transparence

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Renforcement des capacités des experts sur les lignes directrices du GIEC
	<p>Renforcé de l'Accord de Paris et a porté sur le rôle central que joueront les inventaires nationaux de GES dans le suivi des CDN, ainsi que les Rapport Biennaux Actualisés (RBA) et les Communications Nationales (CN). Elle a couvert les aspects relatifs aux éléments constitutifs d'un inventaire de GES, à l'assurance et contrôle qualité et à l'application des lignes directrices 2006 du GIEC en utilisant un outil de compilation RISQ, développé pour le Niger par le Citepa.</p>
<p>Information additionnelle/Autres informations</p>	<p>L'atelier s'est déroulé du 08 au 12 Juillet 2019 à Dosso et a regroupé toutes les parties prenantes intervenant dans les inventaires de GES.</p>

Tableau 21 : Atelier national sur l'Assurance Qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Niger

<p>Titre de l'activité, programme, projet ou autre</p>	<p>Atelier national sur l'Assurance Qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Niger</p>
<p>Description de l'activité, du Programme /projet</p>	<p>Le Système d'Information Energétique du Niger (SIE-Niger) est l'un des acteurs majeurs fournisseurs des données utilisées dans l'élaborations des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les inventaires des Gaz à Effet de Serre (IGES) des différents secteurs d'activités économiques du pays.</p> <p>Conscient de son rôle dans les activités relatives au changement climatique, l'équipe SIE-Niger a sollicité l'intercession du Point Focal National de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC), Secrétaire Général du CNEDD, afin de plaider auprès du secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques une Assistance Technique en matière d'Assurance Qualité des statistiques énergétiques au Niger.</p> <p>L'atelier a permis d'examiner la qualité de la gestion, des données, des méthodes de collecte des statistiques énergétiques, des bilans énergétiques du SIE –Niger. Il a également renforcé les capacités des participants sur l'utilisation de l'outil SAGE. SAGE, un outil de collecte et de gestion des données sur les GES pour soutenir la mise en œuvre de la Cadre de Transparence Renforcé (CTR) dans le cadre de l'Accord de Paris.</p>
<p>Période de mise en œuvre</p>	<p>26-28 septembre 2022</p>
<p>Entité bénéficiaire</p>	<p>SIE –Niger du Ministère en charge de l'Energie</p>
<p>Entité de mise en œuvre</p>	<p>UNFCCC à travers la Division Transparence</p>
<p>Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)</p>	<p>Transversal</p>
<p>Secteurs et sous-secteurs concernés</p>	<p>Energie</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Atelier national sur l'Assurance Qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Niger
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achevé
Application, Impact, Résultats estimés	L'activité a abouti à une série de recommandations à court, moyen et long terme pour améliorer la gestion de l'information et les statistiques énergétique du Niger.
Information additionnelle/Autres informations	L'atelier s'est déroulé du 26 au 28 septembre 2022 à Niamey et a regroupé toutes les parties prenantes et les membres du Système d'Information Energétique du Niger

3.5. Informations sur le soutien reçu par le Niger pour la mise en œuvre de l'Article 13 de l'Accord de Paris

La lutte contre les effets néfastes des changements climatiques nécessite une plus large coopération entre les pays. En effet, suite à la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP 21), les Parties à la CCNUCC sont parvenues à un accord historique dénommé « Accord de Paris (AP) » pour lutter contre le changement climatique en accélérant et intensifiant les actions et investissements nécessaires à un avenir durable à faible intensité de carbone.

En effet, l'Article 13 de ce nouvel Accord institue un Cadre de Transparence Renforcée (CTR) pour l'action climatique (atténuation et adaptation) et l'appui. En vertu de ce Cadre, toutes les Parties doivent communiquer régulièrement sur leurs émissions de GES et sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre et l'accomplissement de leurs contributions aux mesures d'atténuation dans leurs CDN.

Le CTR a notamment pour objectif de renforcer la confiance mutuelle et de promouvoir une mise en œuvre efficace de l'AP. Le cadre transmettra des informations au bilan mondial (Global Stocktake) dont le premier a été réalisé en 2023 et se poursuivra tous les 5 ans pour évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris et pour servir de base aux futures actions individuelles des Parties. Ainsi, lors de la 24^{ème} Conférence des Parties sur les Changements Climatiques tenue à Glasgow, les Parties ont adopté les modalités, procédures et lignes directrices communes pour l'opérationnalisation du CTR à travers la signature du « paquet climat de Katowice ». Ces modalités, procédures et lignes directrices s'appuieront, entre autres, sur les expériences résultant de l'application des exigences en matière de transparence (MRV) au titre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. En vertu du CTR, des Rapports Biennaux au titre de la Transparence (RBT) seront soumis par toutes les Parties tous les deux ans et les informations soumises par chacune des Parties feront l'objet d'un processus d'examen en deux étapes (technique et multilatérale).

Ainsi, pour asseoir un système de Transparence robuste, le Niger bénéficie des soutiens avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Les Tableaux 22, 23, 25 et 26 décrivent le soutien apporté pour le Niger en vertu de l'article 13 de l'Accord de Paris.

Tableau 22 : Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique au Niger

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Initiative pour la Transparence de l'action climatique (ICAT) au Niger
<p>Objectifs et description de l'activité, du projet, du programme ou autre</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, la Communauté Internationale a décidé d'accompagner les pays qui le souhaitent à réviser leur CDN afin d'accroître leur ambition en termes d'adaptation et d'atténuation. C'est dans ce cadre que le Niger a révisé sa CDN en 2021 à travers l'initiative du NDC Partnership. Le Niger vise à travers cette CDN, à contribuer à la réduction des émissions globales des Gaz à Effet de Serre (objectif 2°C voire 1,5°C) tout en poursuivant son développement socio-économique sobre en carbone et résilient aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit spécifiquement de : (i) lutter contre la pauvreté ; (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Nigériens et des Nigériennes ; (iii) promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'utilisation massive des Énergies Renouvelables ; et (iv) renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés.</p> <p>Les engagements de la CDN passent par des réductions des émissions de GES « inconditionnelles et conditionnelles » selon le scénario de référence de base BAU pour : (i) le secteur AFAT : Réductions Inconditionnelles : 4,50% (BAU 2025) et 12,57% (BAU 2030) et Réductions Conditionnelles : 14,60% (BAU 2025) et 22,75% (BAU 2030) ; (ii) le secteur Énergie : Réductions Inconditionnelles : 11,20% (BAU-2025) et 10,60% (BAU-2030) et Réductions Conditionnelles : 48% (BAU-2025) et 45% (BAU-2030).</p> <p>Ainsi, pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre de cette CDN, il est important pour le Niger de mettre en place un système national de transparence en atténuation y compris le suivi de financement afin d'améliorer le futur Rapport Biennal de Transparence (RBT).</p> <p>Pour ce faire, le Niger est appuyé par l'ICAT à travers les objectifs suivants :</p> <p>(i) Développer et/ou améliorer le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie ; (ii) Appuyer la mise en œuvre et le renforcement de la</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre		Initiative pour la Transparence de l'action climatique (ICAT) au Niger
		CDN ; (iii) Commencer les réflexions sur la mise en place du système de suivi des financements internationaux liées aux actions d'atténuation retenues dans le cadre de la CDN ; et (iv) Partager les connaissances et leçons apprises
Période de mise en œuvre		2022-2023
Entité bénéficiaire		Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national UNFCCC
Canal de financement (Multilatéral, Bilatéral, Régional et Autres)		Multilatéral
Montant (spécifiques climat)	reçu au	
	Devise nationale (FCFA)	84 755 000 ⁶
	Devise international (USD)	169 510
Statut (Planifié, En cours ou Achevé)		En cours
Application, Impact, Résultats estimés		Ce soutien permettra de contribuer aux résultats suivants (i) la capacité de suivi de la mise en œuvre et de l'impact des actions d'atténuation identifiées dans la CDN pour les secteurs AFAT et Énergie est renforcée ; (ii) les outils et mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la CDN sont mis en place ; (iii) le processus de mise en place du système de suivi des financements climatiques internationaux est amorcé ; et (iv) les connaissances et leçons apprises sont partagées.
Information additionnelle/Autres informations		Le projet permettra également aux experts nationaux de mieux se doter des outils d'évaluation des politiques et mesures développées dans le cadre de ICAT.

⁶ 1 USD = 500 FCFA

Tableau 23 : NDC Support Programme au Niger

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Projet « NDC Support Programme au Niger »
<p>Objectifs et description de l'activité, du projet, du programme ou autre</p>	<p>Le Niger est très vulnérable au changement climatique avec une forte variabilité aussi bien spatiale que temporelle des paramètres climatiques, notamment les précipitations qui entraînent des déficits pluviométriques récurrents se traduisant par des sécheresses répétitives et cycliques très néfastes.</p> <p>Face à cette situation, l'Etat continue à développer de nombreuses initiatives et à conduire des actions de nature à préserver les bases productives, en vue d'assurer une productivité durable. Il a mis en place un dispositif institutionnel et juridique de lutte contre les changements climatiques. Au niveau international, Il a signé de nombreux accords et conventions qui visent le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes et au-delà la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), responsables du réchauffement planétaire. Les Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM) par exemple sont, pour le Niger, un moyen important de faire face aux problèmes environnementaux, et surtout ceux qui ont une portée internationale. C'est ainsi que, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le Niger bénéficie d'un appui financier de la Promesse Climatique du PNUD, à travers le Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cet appui permettra au Niger de (i) finaliser le processus de la Quatrième Communication National (QCN) ; (ii) d'amorcer le processus de formulation de la Stratégie Nationale Bas Carbone Niger-2050 ; et (iii) d'opérationnaliser son dispositif national Mesure, Notification et Vérification (MNV)</p>
<p>Période de mise en œuvre</p>	<p>2023-2024</p>
<p>Entité bénéficiaire</p>	<p>Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national UNFCCC</p>
<p>Canal de financement (Multilatéral, Bilatéral, Régional et Autres)</p>	<p>Multilatéral</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre		Projet « NDC Support Programme au Niger »
Montant reçu (spécifiques au climat)	Devise nationale (FCFA)	187 500 000 ⁷
	Devise international (USD)	375 000
Statut (Planifié, En cours ou Achevé)		En cours
Application, Impact, Résultats estimés		Le soutien fourni permettra de (i) finaliser la QCN en vue de sa soumission au Secrétariat de la CCNUCC ; (ii) d'accompagner le processus de la formulation de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et enfin (iii) rendre opérationnel le Système National MNV (SN-MNV)
Information additionnelle/Autres informations		Le projet est financé conjointement par la Belgique à hauteur de 125 000 USD et l'Allemagne (BMU) à hauteur de 250 000 USD

⁷ 1 USD = 500 FCFA

Tableau 24 : Renforcement des capacités du SIE sur l'Amélioration des statistiques du secteur de l'énergie du Niger et l'utilisation d'outils pour une mise en œuvre efficace du cadre de transparence renforcé au titre de l'Accord de Paris

<p>Description de l'activité, du Programme /projet</p>	<p>Étant donné que les inventaires nationaux de GES constituent l'un des éléments essentiels des informations à communiquer dans le Cadre de la Transparence Renforcée de l'Accord de Paris, le secteur de l'énergie étant essentiel pour tous les pays, le secrétariat de la CCNUCC cherche à aider ces pays à améliorer leurs capacités dans le secteur de l'énergie.</p> <p>Afin d'aider les pays qui se sont portés volontaires pour la première fois et qui ont entrepris une assurance de la qualité de leur système de gestion des inventaires et de leurs inventaires de GES, le secrétariat a lancé un programme en trois phases en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et la Division de la statistique des Nations Unies.</p> <p>L'objectif de cette phase de suivi est d'améliorer les capacités techniques de l'équipe SIE-Niger en comblant les lacunes et les faiblesses identifiées au cours de la phase de formation sur l'assurance qualité de l'énergie</p> <p>Les participants auront droit aussi à des présentations sur les logiciels de GIEC sur l'inventaire des GES et sur le Modèle COPERT (Computer Program to calculate Emissions from Road Transport) utiliser pour l'estimation des émissions du secteur de transport.</p>
<p>Période de mise en œuvre</p>	<p>22-24 mai 2023</p>
<p>Entité bénéficiaire</p>	<p>SIE-Niger /Ministère en charge de 'Energie</p>
<p>Entité de mise en œuvre</p>	<p>Secrétariat UNFCCC</p>
<p>Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)</p>	<p>Transversal</p>
<p>Secteurs et sous-secteurs concernés</p>	<p>Energie</p>
<p>Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)</p>	<p>Achévé</p>
<p>Application, Impact, Résultats estimés</p>	<p>L'atelier a permis de renforcer les capacités des participants sur : (i) le logiciel de IPCC sur l'inventaire de GES, (ii) les s Lignes Directrices de GIEC sur l'inventaire de GES, (iii) l'élaboration de l'inventaire des GES du secteur de l'énergie en utilisant le logiciel IPCC avec des exercices pratiques lies a l'estimation des GES pour le secteur de l'énergie, et (iv) la formation sur le Modelé COPERT utilisé pour calculer les émissions de GES sur le secteur du transport routier qui</p>

	<p>permettra COPERT à l'équipe SIE-Niger de voir la possibilité de l'utiliser dans le cadre des prochains travaux.</p>
<p>Information additionnelle/Autres informations</p>	<p>L'atelier s'est déroulé du 22 au 24 Mai 2023 à Niamey et a regroupé toutes les parties prenantes intervenant dans les inventaires de GES. Grâce à l'appui de la CCNUCC, des membres de SIE-Niger ont été formés sur le logiciel IPCC et l'élaboration des inventaires sectoriels. L'issue de cette formation ces deux membres ont reçu leurs certificats.</p>

Tableau 25 : Réunion en ligne sur le bilan de l'appui apporté au Niger pour l'amélioration de son système de gestion de l'information sur l'énergie et de ses statistiques énergétiques pour une mise en œuvre efficace du Cadre de transparence renforcé dans le cadre de l'Accord de Paris.

<p>Titre de l'activité, programme, projet ou autre</p>	<p>Réunion en ligne sur Évaluation de l'efficacité des deux ateliers précédents pour faciliter la mise en œuvre du plan d'amélioration</p>
<p>Description de l'activité, du Programme /projet</p>	<p>Étant donné que les inventaires nationaux de GES constituent l'un des éléments essentiels des informations à communiquer dans le Cadre de la Transparence Renforcée de l'Accord de Paris, le secteur de l'énergie étant essentiel pour tous les pays, le secrétariat de la CCNUCC cherche à aider ces pays à améliorer leurs capacités dans le secteur de l'énergie.</p> <p>Afin d'aider les pays qui se sont portés volontaires pour la première fois et qui ont entrepris une assurance de la qualité de leur système de gestion des inventaires et de leurs inventaires de GES, le secrétariat a lancé un programme en trois phases en collaboration avec l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et la Division de la statistique des Nations Unies.</p> <p>L'objectif de cette réunion en ligne est de faire le bilan de l'appui apporté au Niger pour l'amélioration de son système de gestion de l'information sur l'énergie et de ses statistiques énergétiques pour une mise en œuvre efficace du Cadre de transparence renforcé dans le cadre de l'Accord de Paris</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Réunion en ligne sur Évaluation de l'efficacité des deux ateliers précédents pour faciliter la mise en œuvre du plan d'amélioration
	<p>Les activités réalisées par les participants et les experts de Secrétariat de l'UNFCCC ont porté sur :</p> <p>Une Evaluation de l'assistance technique et recommandations pour les prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Présentation et analyse des réalisations et des résultats - Une Restitution de l'évaluation des deux premiers ateliers par les participants - Un Etat de mise en œuvre des recommandations issues de l'assurance qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Benin - Des Discussions et recommandations pour les prochaines étapes.
Période de mise en œuvre	01 Juin 2023
Entité bénéficiaire	SIE-Niger /Ministère en charge de 'Energie
Entité de mise en œuvre	Secrétariat UNFCCC
Types de soutiens (Atténuation, Adaptation et Transversale)	Transversal
Secteurs et sous-secteurs concernés	Energie
Statut de l'activité (Prévu, en cours ou achevé)	Achévé
Application, Impact, Résultats estimés	<p>La réunion a permis de faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une Présentation et analyse des réalisations et des résultats - une Restitution de l'évaluation des deux premiers ateliers par les participants - un Etat de mise en œuvre des recommandations issues de l'assurance qualité du système de gestion de l'information énergétique et des statistiques énergétiques du Benin - des Discussions et recommandations pour les prochaines étapes.

<p>Titre de l'activité, programme, projet ou autre</p>	<p>Réunion en ligne sur Évaluation de l'efficacité des deux ateliers précédents pour faciliter la mise en œuvre du plan d'amélioration</p>
<p>Information additionnelle/Autres informations</p>	<p>La réunion s'est déroulée en une (1) journée : 01 juin 2023 en ligne. Grace à l'appui de la CCNUCC, des membres de SIE-Niger ont été formés sur le logiciel IPCC et l'élaboration des inventaires sectoriels. L'issue de cette formation ces deux membres ont reçus leurs certificats.</p>

Tableau 26 : Premier Rapport Biennal de Transparence

Titre de l'activité, programme, projet ou autre	Rapport Biennal de Transparence (BTR)
<p>Objectifs et description de l'activité, du projet, du programme ou autre</p>	<p>L'Accord de Paris définit un plan d'action mondial qui met le monde sur la voie de la prévention d'un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète bien en dessous de 2°C. Il établit que chaque partie individuelle doit soumettre une Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et la revoir tous les cinq ans afin d'atteindre l'objectif mondial de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Pour rappel, le Niger a adopté et soumis sa CDN à la CCNUCC respectivement les 2 et 13 décembre 2021.</p> <p>En outre, l'Article 13 du nouvel accord établit un Cadre de Transparence Renforcée (CTR) pour l'action climatique (atténuation et adaptation) et le soutien avec une flexibilité intégrée qui prend en compte les différentes capacités des parties en s'appuyant sur l'expérience collective. Dans ce cadre, toutes les parties sont tenues de rendre compte régulièrement de leurs émissions de GES et des progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'exécution de leurs contributions à l'atténuation dans leurs CDN.</p> <p>En effet, l'un des objectifs du CTR est de renforcer la confiance mutuelle et de promouvoir une mise en œuvre efficace. Le Cadre fournira des informations au bilan mondial, dont le premier a été réalisé en 2023, et se poursuivra tous les 5 ans, afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris et de servir de base aux futures actions individuelles des Parties. C'est dans ce cadre que le Niger bénéficie d'un appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour mettre en œuvre le projet du Premier Rapport Biennal de Transparence (RBT) dont l'objectif est de permettre au Niger de remplir ses obligations en tant que partie à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et à l'Accord de Paris (AP),</p>

Titre de l'activité, programme, projet ou autre		Rapport Biennal de Transparence (BTR)
		conformément à ses objectifs de développement économique et social.
Période de mise en œuvre		2023-2025
Entité bénéficiaire		Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal national UNFCCC
Canal de financement (Multilatéral, Bilatéral, Régional et Autres)		Multilatéral
Montant reçu (spécifiques au climat)	Devise nationale (FCFA)	300 000 000 ⁸
	Devise internationale (USD)	600 000
Statut (Planifié, En cours ou Achevé)		En cours
Application, Impact, Résultats estimés		Le soutien fourni permettra au Niger d'élaborer son Premier Rapport Biennal de Transparence au Titre de l'Article 13 de l'Accord de Paris
Information additionnelle/Autres informations		Financé par le FEM pour un montant de 600 000 USD

⁸ 1 USD = 500 FCFA

CONCLUSION

L'évolution de Mesure, Notification et Vérification vers un Cadre de Transparence Renforcée résulte de plusieurs facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes. De plus en plus, les activités socioéconomiques produisent des effets divers, particulièrement dans le cadre des émissions, d'où la nécessité d'informer les personnes affectées des conséquences complexes comme celles liées aux changements climatiques.

Au Niger, plusieurs politiques, stratégies, programmes et projets, parfois à buts multiples, tendant à réduire les émissions des gaz à effet de serre dans les secteurs prioritaires à travers la mise en œuvre des pratiques et technologies à l'échelle des terroirs, ont vu le jour. Le système de suivi garantissant une transparence accrue n'a été perçu comme outil pertinent, nonobstant les différentes Communications Nationales élaborées et présentées aux différentes conférences des parties.

Ce mécanisme, institué par l'Accord de Paris (AP), permettra de mesurer les progrès dans la mise en œuvre de la CDN, à travers notamment la mise en place d'un système national conséquent de transparence en atténuation en lien avec le suivi des financements y relatifs. Cela nécessitera la création d'un cadre formel indépendant à même de suivre les parties prenantes pour capitaliser et communiquer toutes les informations conformément à l'article 13 de l'AP dont le Niger a souscrit.

En conséquence, le système de transparence en lien avec les mesures d'atténuation dans les secteurs AFAT et Énergie n'est pas simplement une question factuelle, mais une valeur sociale à partir de laquelle ces dernières devraient agir, afin de mieux apprécier l'adéquation des contributions nationales antérieures avec les objectifs de l'AP, donc sortir l'effet global des contributions nationales.

Prenant en compte les orientations édictées par la Décision 5/CMA.3 relatives aux directives pour l'application des modalités, procédures et lignes directrices aux fins du CTR visé à l'Article 13 de l'Accord de Paris, une vingtaine de projets et programmes ont été répertoriés pour mettre en exergue les soutiens et appuis reçus par le Niger en termes de financement climatique. Ces soutiens concernent l'appui financier, le transfert des technologies, le renforcement des capacités techniques y compris l'appui à la transparence.

Pour l'appui financier, il s'agit pour la plupart des subventions et prêts avec une grande contribution du Fonds Vert pour le Climat. Quant au transfert des technologies a surtout concerné l'adaptation. Le renforcement des capacités s'est lui, traduit par les concepts des lignes directrices et leur application à travers l'AQ et les MNV.

BIBLIOGRAPHIE

- [01]** SE/CNEDD,2022 : Premier Rapport Biennal Actualisé du Niger sur les changements climatiques, Niamey-Niger, 247p.
- [02]** SE/CNEDD,2022 : Etat des lieux du financement de la biodiversité au Niger, Niamey-Niger,52p.
- [03]** ME/LCD,2022 : Cartographie des projets et programmes dans le cadre de la CDN,30p.
- [04]** SE/CNEDD,2018 : Cartographie des projets et programmes dans le domaine de l'adaptation au Niger, Niamey-Niger, 56p.
- [05]** SE/CNEDD,2021 : Note conceptuelle validé du projet Modèles prédictifs de la dynamique hydrologique et sédimentaire des mares et petits réservoirs du sol en zone sahélienne ; Niamey-Niger, 11p.
- [06]** MH/A,2021 : Cadre de gestion environnemental et social du projet PISEN, Niamey-Niger, 240p.
- [07]** ME/ER,2022 : Etude d'impact environnemental et sociale du projet RANAA, Niamey-Niger, 279p.
- [09]** ME/LCD, 2021 : Etat des lieux de la mise en œuvre de la CDN, Niamey-Niger, 28p.
- [10]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP092, Niamey-Niger, 82p.
- [11]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP105 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 76p.
- [12]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP162 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 91p.
- [13]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP176 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 95p.
- [14]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP178 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 68p.
- [15]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP183 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 108p.
- [16]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP198 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 150p.
- [17]** SE/CNEDD,2018 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds Vert pour le Climat du projet FP012 PIDACC/AB, Niamey-Niger, 62p.

[18] PNUD,2012 : Note conceptuelle approuvée par le Fonds pour l'Environnement Mondial du
Integration of Greenhouse Gas emission reductions in Niger's Rural Energy Service Access
program, Niamey-Niger, 9p.